



Caisse
des Dépôts
GROUPE

Rapport d'activité

de la direction des politiques sociales

2025



Sommaire

2

Sommaire

3

Édito de Marianne
Kerмоal-Berthomé

4

**Opérateur
de confiance**
dans le domaine
de la protection
sociale

12

Innover
pour répondre
aux défis actuels

20

Conclusion
d'Axel Rahola

Plus performant,
plus innovant,
plus visible

Édito



Quels ont été les faits marquants de l'année ?

L'année 2025 a été une année de transformations pour la direction des politiques sociales, avec la mise en place d'une nouvelle organisation pour répondre aux enjeux stratégiques de la direction. Cette évolution vise à simplifier la structure et à la rendre plus lisible, à renforcer la qualité de service et à améliorer encore notre efficacité. Nous avons ensuite élaboré un nouveau plan stratégique qui doit permettre à la direction des politiques sociales d'être plus performante, plus innovante et plus visible à l'horizon 2030. Une large démarche de co-construction a permis aux collaborateurs de la direction d'apporter leurs contributions à ce plan, pour qu'il réponde le mieux possible à nos grands enjeux.

Nous avons également coordonné l'élaboration d'une feuille de route santé et grand-âge du groupe Caisse des Dépôts qui mobilise 25 milliards d'euros sur cinq ans pour améliorer l'offre de soins, soutenir l'innovation dans ces secteurs et accompagner les Français dans le financement de leur perte d'autonomie.

Quels ont été les résultats ?

Nous avons versé 76,1 Md€ de prestations et accompagné des millions de bénéficiaires. Plus de 700 000 nouvelles retraites ont été liquidées en 2025 et nous avons accompagné le déploiement de la retraite progressive. Dans le domaine de la formation, le Compte personnel de formation a permis de financer 1,2 million de formations. Nous

avons renouvelé les conventions de gestion avec l'État pour la gestion du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, de Mon Compte Élu et de SOLTÉA avec des engagements permettant de servir au mieux les bénéficiaires.

Quels sont les objectifs pour demain ?

En 2026, nous allons poursuivre notre action pour la performance opérationnelle de nos mandats en nous appuyant sur la qualité de nos collaborateurs et les leviers d'innovation. Nous préparons de nouvelles conventions de gestion avec l'État pour nos deux plus grands régimes de retraite, la CNRACL et l'Ircantec et pour le Compte personnel de formation. Dans le cadre de notre feuille de route « data et intelligence artificielle », nous développerons nos usages de l'intelligence artificielle et de la donnée au service de la qualité de service, de l'efficacité et de l'amélioration de la qualité de vie au travail de nos collaborateurs. Nous ferons évoluer nos services ainsi que nos expertises et savoir-faire pour délivrer des prestations de qualité et innovantes !

Marianne Kermaal-Berthomé,
directrice des politiques sociales
de la Caisse des Dépôts

Opérateur de confiance

dans le domaine
de la protection
sociale



Assurer la gestion des droits sociaux des Français

La Caisse des Dépôts assure, pour le compte des pouvoirs publics ou des institutions concernées, la gestion sous mandat de six régimes de retraite obligatoires – CNRACL, Ircantec, Rafp, Retraite des Mines, FSPOEIE et Banque de France – ainsi que de six dispositifs majeurs de formation professionnelle – Compte personnel de formation (CPF), DIF-élu, SOLTÉA, les passeports de compétences et de prévention, le hub de données Agora. Elle met notamment en œuvre des processus de gestion permettant de collecter les cotisations, d'attribuer les droits sociaux afférents, d'assurer le paiement des pensions de retraite sans rupture de revenu après la cessation d'activité ou d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir son projet professionnel dans le respect du calendrier du projet de chaque usager. Seul opérateur de retraite multi-régimes, elle déploie aussi des solutions numériques au travers de services en ligne ciblés, pour les actifs, les retraités, les employeurs, les organismes de formation et les partenaires en général et prend part ou mène des projets de coordination ou de mutualisation inter-opérateurs.

En outre, la Caisse des Dépôts intervient dans les domaines du handicap, de la santé et de l'autonomie en tant qu'opérateur sous mandat du FIPHFP, de *Mon Parcours Handicap* et du Fonds pour la modernisation et l'investissement en santé (FMIS) et en tant que financeur ou investisseur en matière de santé, de prévention et de solutions face aux défis du grand-âge.

Enfin, la Caisse des Dépôts assure la gestion d'un certain nombre de fonds, mandats et fiducies dans les domaines du logement, de la transition écologique et énergétique, des infrastructures et des professions juridiques. Son rôle d'opérateur de confiance, performant et innovant, de politiques publiques, dans les domaines de la retraite, de la formation professionnelle, du handicap, de la santé et du grand-âge, couvre ainsi toutes les dimensions allant de la gestion administrative et financière de services et de la gestion de la relation clients à l'appui aux mandants et aux pouvoirs publics, au travers d'études et de l'organisation des instances de gouvernance, dans le cadre de mandats régis par des conventions de gestion.



» 40,9
millions
de comptes personnels de formation

7,7 millions
d'actifs cotisants aux régimes
de retraite gérés

76,1 Md€
de prestations versées dont
38,23 Md€
pour la retraite

21,4 Md€
d'actifs financiers sous gestion

14,61 Md€
d'achats de formations depuis
le 21 novembre 2019 (chiffre avril 2026)

Programme de
25 Md€
sur

5 ans
à compter de 2025
pour la santé et l'autonomie

Gérer et faciliter l'accès aux droits sociaux des usagers

Un service qualitatif et plus performant : nos équipes à l'écoute des usagers

Les équipes de gestion de la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts sont pleinement engagées auprès des usagers dans les domaines de la retraite, de la formation professionnelle, du handicap, de la santé et du grand-âge pour assurer la gestion des droits sociaux et délivrer les prestations tel que l'Institution s'y est engagée. Ces engagements font l'objet de conventions de gestion signées avec nos mandants : respect des délais, des budgets, des objectifs de qualité et de sécurité. La direction des politiques sociales met en œuvre toutes les mesures d'organisation, les moyens humains, les formations, les investissements et les développements informatiques qui garantissent le respect de ces engagements et poursuit une démarche permanente d'amélioration de la performance.

RETRAITE

L'automatisation mise en œuvre dans le cadre de la liquidation des prestations de retraite constitue un levier efficace de productivité :

- près de 16 400 demandes de retraites de droits directs de la CNRACL traitées automatiquement en 2025 (26 % de la production pour la CNRACL)
- près de 96 000 liquidations Ircantec traitées en automatique en 2025 soit environ 30 % de la production pour l'Ircantec
- automatisations pour la correction d'anomalies (identification des paiements de cotisations retraites ou d'identification des employeurs), de mises à jour des contrats d'immatriculation des trésoreries publiques ou encore du contrôle de nationalité.

FORMATION PROFESSIONNELLE

En 2025, le Compte personnel de formation (CPF) a permis de financer 1,2 million de formations : 58 % ont concerné des salariés ou des travailleurs indépendants et 42 % des demandeurs d'emploi. La part de ces derniers progresse de huit points par rapport à 2024, corrélativement à la mise en œuvre de la participation forfaitaire obligatoire dont les demandeurs d'emploi sont exonérés. Par ailleurs, lorsque les crédits du CPF sont insuffisants pour financer une formation, les comptes publics ou privés pour compléter le financement de cette formation. Les services en ligne ont évolué en 2025 pour simplifier et amplifier ce processus de cofinancement.

Les résultats de la campagne 2025 de SOLTÉA confirment la progression continue du service en ligne et son ancrage durable dans les pratiques des employeurs et des établissements bénéficiaires.

Les évolutions fonctionnelles du service ont permis de fluidifier les parcours utilisateurs et de renforcer l'usage du service aux fins d'une répartition du solde de la taxe d'apprentissage plus adaptée aux besoins des entreprises. Cette expérience utilisateur enrichie conduit à des résultats positifs :

- 75,4 % des fonds disponibles ont été fléchés, soit 394 M€
- 6,5 % d'employeurs de plus qu'en 2024 ont réalisé au moins une répartition
- 91 % des établissements habilités ont bénéficié d'un versement contre 89 % en 2024.

HANDICAP

La Caisse des Dépôts a ouvert, le 1^{er} octobre 2025, un numéro d'appel dédié aux employeurs pour leurs demandes relatives au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). Cette nouveauté vise à renforcer la proximité, la réactivité et la qualité de service apportée aux employeurs dans le cadre de leurs actions d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

718 000

liquidations retraite en 2025

2,38 Md€

d'achats de formations en 2025

Comptes mis à jour :

11 millions

de comptes retraite

40,9 millions

de CPF

« C'est beaucoup plus rapide, avec le nouvel outil que j'ai testé, on aura un délai de traitement plus court. »

Jean-Marc,

retraité, testeur du nouveau service de demande d'aides sociales en ligne sur *Ma retraite publique*

« La transformation de la direction des retraites au sein de la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts a permis l'unification des équipes en charge de la gestion administrative des régimes de retraites, des fonds d'indemnisation des risques professionnels et des fonds de compensation. Elle est organisée en quatre départements orientés clients et processus, tous au service des affiliés des régimes gérés et avec l'objectif d'être plus performante au quotidien. »

Jean-Louis Barsottini,
directeur des retraites à la direction
des politiques sociales de la Caisse des Dépôts



Partenaire engagé dans les écosystèmes sociaux

RETRAITE

La Caisse des Dépôts est membre de l'inter-régimes retraite qui fédère l'ensemble des régimes obligatoires. Dans la continuité de ses engagements, elle a assuré la migration des bases « carrière » des régimes de retraite de la Banque de France et de la Retraite additionnelle de la fonction publique (Rafp) dans le Répertoire de gestion des carrières unique (RGCU) qui centralise les données de tous les actifs, améliorant ainsi la complétude et la qualité des données afin d'optimiser les processus de gestion. Elle est aussi partie prenante du GIP Union Retraite¹ et coopère avec les autres opérateurs dans le cadre du contrat pluriannuel 2024-2026 de ce GIP : elle a mis en œuvre l'abaissement de l'âge de la retraite progressive à 60 ans à compter du 1^{er} septembre 2025 et participe à la lutte contre le non-recours aux droits.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La Caisse des Dépôts est aussi un acteur engagé dans le domaine de la formation professionnelle et a continué, en 2025, de déployer des partenariats stratégiques avec les acteurs clés de cet écosystème, tels que le Medef², l'UIMM³, la CPME⁴ ou encore France Travail. Au programme de ces partenariats : information et accompagnement des titulaires d'un CPF et des employeurs, adéquation des compétences aux besoins des entreprises sur les territoires et retour à l'emploi des demandeurs d'emploi, notamment.

Acteur de la prévention

Le 28 avril 2025, la Caisse des Dépôts a ouvert le Passeport de prévention pour les organismes de formation. Ce nouveau service rassemble les attestations, certificats et diplômes obtenus dans le cadre des formations relatives à la santé et à la sécurité au travail. Il vise à améliorer la prévention des accidents du travail et maladies professionnelles, renforcer la responsabilité de l'entreprise dans ses obligations de formation et de prévention, favoriser la traçabilité du parcours et des qualifications, optimiser la gestion des formations et améliorer l'employabilité des travailleurs.

Engagée depuis de nombreuses années dans la prévention des accidents du travail et maladies professionnelles avec la gestion du Fonds national de prévention de la CNRACL, la Caisse des Dépôts a développé une nouvelle offre d'accompagnement pour les collectivités publiques affiliées. À ce titre, ainsi qu'en sa qualité d'opérateur du Passeport de prévention, elle a participé en 2025 à des salons, comme Préventica à Paris et à Bordeaux, pour promouvoir le Passeport de prévention et les offres du FNP de la CNRACL, animer des conférences ou encore exposer ses recommandations en matière de prévention au travail.

2025, année historique pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

HANDICAP

Avec un taux d'emploi direct de 6,36 %, la fonction publique franchit un cap historique dans l'inclusion des personnes en situation de handicap en 2025. C'est aussi un tournant pour l'action du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), qui se mobilise depuis 20 ans aux côtés des employeurs publics et des acteurs de l'insertion professionnelle : un nombre record de conventions signées (131) représentant 52,8 M€ de financements. Pour les employeurs ayant des besoins ponctuels, 19,9 M€ ont été mobilisés pour soutenir des actions concrètes afin de répondre à divers besoins tels que des aménagements de postes, prothèses auditives, indemnités d'apprentissage, aides au déplacement et actions de sensibilisation. Le renouvellement de la Convention d'objectifs et de gestion pour cinq ans (2025-2029) confirme la confiance des pouvoirs publics dans le rôle et l'action de la Caisse des Dépôts en tant qu'opérateur du FIPHFP. Elle fixe une trajectoire ambitieuse, en termes de modernisation des services et de renforcement de l'accompagnement des employeurs, notamment avec la création de deux postes supplémentaires de directeurs territoriaux handicap.

129,1 M€

d'aides versées par le FIPHFP au titre des conventions, des aides ponctuelles, des partenariats locaux et des Handi-Pactes.

1 Le GIP Union Retraite regroupe l'ensemble des régimes de retraite obligatoire en France
2 Mouvement des entreprises de France
3 Union des industries et métiers de la métallurgie
4 Confédération des petites et moyennes entreprises

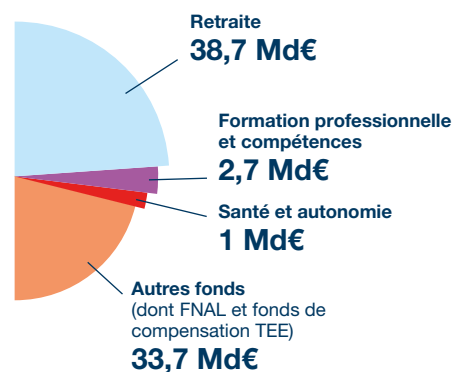
Apporter son expertise en gestion financière et produire des études

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts mobilise ses expertises en matière de gestion comptable, financière et statistique au service des mandats qui lui sont confiés par les pouvoirs publics.

Assurer la gestion comptable et financière des régimes et fonds confiés

La Caisse des Dépôts assure, pour compte de tiers, la gestion comptable et financière de régimes de retraite, de fonds de formation professionnelle, de prévoyance, de prévention des risques professionnels, d'invalidité, de logement ou encore de transition énergétique et environnementale. En 2025, l'ensemble de ces fonds représente 76,4 Md€ de financements reçus pour 76,1 Md€ de prestations versées, illustrant l'ampleur des missions confiées et leur rôle structurant dans la mise en œuvre des solidarités. Entre 2024 et 2025, la hausse globale de 6 Md€ est imputable, entre autres, pour près de 2 Md€ à la CNRACL (mesures gouvernementales), pour près de 2 Md€ au Fonds de financement national des aides au logement (FNAL) et pour plus de 3 Md€ au Service public de l'énergie, un fonds TEE¹ qui finance les tarifs sociaux du gaz et de l'électricité.

Les prestations versées



« Au-delà de garantir le paiement des pensions de retraite sur le long terme, l'Ircantec se positionne clairement en faveur du lien intergénérationnel et de l'investissement durable de ses ressources. Acteur reconnu de l'investissement socialement responsable, disposant de réserves significatives et se démarquant par ses politiques Climat et Biodiversité exigeantes et par une politique de vote ambitieuse dans le cadre de son engagement actionnarial, elle bénéficie de l'expertise de la Caisse des Dépôts. »

Jean-Christophe Couvy,
président du conseil
d'administration de l'Ircantec

Éclairer les mandats et les pouvoirs publics

Afin d'éclairer les débats sur les questions sociales, la Caisse des Dépôts produit des études couvrant l'ensemble de ses champs d'intervention.

Ces travaux nourrissent la collection des QPS (*Questions politiques sociales*). En 2025, la direction des politiques sociales a notamment publié :

- 6 QPS *Les brèves* sur le non-recours aux droits Ircantec, le prix des formations financées par le CPF, les caractéristiques des agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière, l'évolution des cotisations de l'Ircantec sur 10 ans et celle du solde de la taxe d'apprentissage depuis 2023
- 3 QPS *Les études* sur la place des femmes dans les conseils municipaux, les dotations des employeurs sur les CPF, l'évolution des départs pour invalidité dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière
- et 1 QPS *Les cahiers* sur la modélisation du comportement de départ en retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers.

Accéder à la collection QPS sur le site internet :

<https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/publications-et-statistiques>

« La direction des politiques sociales assure des prestations de gestion comptable, financière et statistiques, adaptées au besoin des mandats de la Caisse des Dépôts. Dotée d'expertises complémentaires (actuaire, data-analyste, comptable, gérant...), elle délivre des prestations pour compte de tiers sur la base de l'infrastructure de back-office sécurisée de la Caisse des Dépôts dans un souci d'amélioration continue de la performance opérationnelle. »

Myriam Métais,
directrice de la gestion financière et des statistiques
à la direction des politiques sociales
de la Caisse des Dépôts



Développer et gérer des services en ligne

Simplifier les démarches et aider les utilisateurs des services en ligne

RETRAITE

Avec *Ma retraite publique* pour les affiliés des régimes de retraite gérés, la Caisse des Dépôts a adapté, en continu, l'offre de services aux agents en activité en cohérence avec l'offre du portail commun inter-régimes. Elle a ouvert un nouveau service de demandes d'aides sociales pour les retraités de la CNRACL et de l'Ircantec. Enfin, elle a simplifié et sécurisé les échanges avec les utilisateurs en mettant en place une messagerie intégrée aux services en ligne qui permet de partager avec ses clients les courriers et les documents de référence en format dématérialisé.

En 2025,

2,8 millions

d'utilisateurs inscrits sur *Ma retraite publique*

La Caisse des Dépôts a poursuivi en 2025 ses actions pour dématérialiser les démarches des employeurs en matière de retraite via son service en ligne dédié, *Pep's*, et réduire les délais de traitement en déployant des parcours simplifiés pour la saisie des informations, le dépôt des pièces justificatives pour leurs demandes (remboursement de cotisations versées à tort, rétablissement de périodes de titulaire à l'Ircantec pour les agents titulaires sans droit à pension...), facilitant ainsi la prise en charge par les équipes gestionnaires.

En 2025, elle a aussi déployé, via *Pep's*, des services d'appui au pilotage des activités des employeurs publics. Ces derniers visualisent désormais de manière graphique et synthétique des données clés :

par exemple, pour les bureaux de pensions, le suivi de l'état des propositions de pension personnelle des ouvriers de l'État (FSPOEIE).

SANTÉ ET GRAND-ÂGE

En matière de santé, ce même service en ligne permet désormais aux agences régionales de santé de gérer les crédits du FMIS et un nouveau service dédié au financement des Maisons de santé pluriprofessionnelles. En 2025, 712 M€ de financements ont été payés aux établissements de santé, au titre du FMIS.

FORMATION PROFESSIONNELLE

En développant et améliorant les fonctionnalités des services en ligne en matière de cofinancement par les employeurs, la Caisse des Dépôts a permis de renforcer le potentiel du CPF comme outil de régulation des déséquilibres du marché du travail et comme point de convergence entre les aspirations individuelles et les besoins des entreprises et des territoires, tout spécialement, dans les métiers en tension, dans les bassins d'emploi confrontés à des mutations industrielles, et aussi en faveur de la transition écologique et de la transition numérique. Désormais, un employeur peut préciser une date de fin de validité pour ses dotations et choisir une certification pour orienter ses cofinancements vers les formations répondant aux besoins en compétences du secteur d'activités.

Par ailleurs, une nouvelle fonctionnalité, très demandée pour faciliter les démarches des employeurs, a été ouverte en 2025 pour SOLTÉA : visualiser la simulation en euros lorsque l'employeur répartit en pourcentage le solde de sa taxe d'apprentissage. Le calcul est basé sur le montant du solde de la taxe d'apprentissage payé

par l'entreprise et qui a été transmis à la Caisse des Dépôts par l'Urssaf et la MSA, chargées de son recouvrement.

HANDICAP

Le site internet *Mon Parcours Handicap* (MPH) poursuit sa progression avec 9,2 % de visites en plus en 2025, démontrant l'intérêt et l'utilité du portail de référence visant à centraliser les informations fiables, pratiques et accessibles sur les parcours liés au handicap. En 2025, le site s'est enrichi en décembre d'une nouvelle rubrique sur le logement, en collaboration étroite avec les acteurs clés de l'écosystème et de trois vidéos pédagogiques sur les aides et démarches afin de compléter l'offre de contenus et accompagner chaque personne en situation de handicap dans les différentes étapes clés de sa vie. Par ailleurs, les rubriques "Scolarité" et "Études supérieures" ont été mises à jour à l'occasion du Salon européen de l'éducation. Prochaine rubrique fin 2026 : la retraite.

La communauté MPH se développe avec 5 777 adhérents au 31 décembre 2025 (+10,7 %), signe de l'intérêt croissant pour la démarche de co-construction du site. Le travail mené en matière d'accessibilité a été reconnu notamment par la distinction de MPH en tant que lauréat de la première édition des Trophées de l'accessibilité, en 2025, dans la catégorie "ERP - accessibilité par le numérique", valorisant ainsi les actions engagées pour faciliter l'accès aux services en ligne et améliorer l'expérience de navigation des personnes en situation de handicap.

7,3 millions

de visites sur le site *Mon Parcours Handicap*

Mutualiser des solutions techniques avec les services de l'État

Contribution aux travaux de l'inter-régimes retraite

RETRAITE

La Caisse des Dépôts est l'un des trois opérateurs du GIP Union retraite avec l'Assurance vieillesse (Cnav) et l'Agirc-Arrco (retraites complémentaires du secteur privé). À ce titre, la Caisse des Dépôts développe et exploite pour le compte du GIP Union Retraite des services en ligne pour simplifier les relations des usagers avec leurs régimes de retraite. En 2025, le GIP Union Retraite a confié à la Caisse des Dépôts le développement du futur service en ligne de changement de coordonnées bancaires multi régimes et le développement d'un robot utilisant l'intelligence artificielle pour contrôler automatiquement les déclarations d'enfants.

Enfin, en avril 2025, la fin de la bascule du paiement des pensions des fonctionnaires d'État dans le système de paiement de la Caisse des Dépôts puis la mise en production de la nouvelle application de liquidation des pensions de réversion (*voir encadré ci-dessous*) ont marqué l'achèvement du projet de mutualisation des systèmes d'information avec le Service des retraites de l'État.

Une nouvelle application de liquidation des pensions de réversion, partagée avec le SRE

RETRAITE

Le 6 octobre 2025, la Caisse des Dépôts et le Service des retraites de l'État (SRE) ont franchi une étape majeure avec l'adoption officielle de l'applicatif mutualisé Tosca Réversion par le SRE, après son déploiement initial, le 30 juin 2025, pour les gestionnaires de la Caisse des Dépôts chargés des dossiers des pensionnés de la CNRACL. Le projet Tosca Réversion s'inscrit dans le cadre du programme de mutualisation des systèmes d'information entre la Caisse des Dépôts et le SRE. Tosca Réversion vise à intégrer la gestion des liquidations des droits dérivés de la CNRACL au sein du système d'information du SRE.

Une confiance à l'épreuve du temps

La Caisse des Dépôts opère depuis 210 ans sous le sceau de la foi publique pour protéger l'épargne et les droits sociaux des Français. Au fil de ces deux siècles, elle a développé des savoir-faire et des expertises reconnus qui lui valent la confiance renouvelée des pouvoirs publics et des autres acteurs de la sphère sociale. La durée des mandats et le renouvellement des conventions de gestion illustrent combien la Caisse des Dépôts est un opérateur de confiance et de long terme.

2025 a été l'année de la célébration des 80 ans de la CNRACL et des 20 ans du Rafp ; 2026 sera celle des 20 ans du FIPHFP. La Caisse des Dépôts assure la gestion administrative et financière de ces régimes et fonds depuis leur origine et elle continue de recevoir la confiance des pouvoirs publics qui lui délèguent régulièrement de nouveaux mandats.



Salon des seniors de Paris 2025

« Je ne peux que vous remercier. Dès l'accueil, j'ai été très bien accompagnée. Tout le monde ne porte pas autant d'attention aux autres et cela compte beaucoup dans le monde actuel. On m'a guidé dans mes démarches, on a répondu à mes attentes et on a même échangé des petites blagues ! Même quand j'appelle le centre de contacts, malgré le temps d'attente, je suis toujours bien reçue ou orientée. Ne changez pas ! »

Pierrette,
retraîtée affiliée à l'Ircantec lors de sa visite au salon des seniors de Paris en mars 2025

« J'avais pris un rendez-vous pour avoir des précisions sur mon parcours de carrière et mes objectifs de date de départ à la retraite. J'ai eu toutes les réponses à mes questions même si la durée d'entretien est assez courte. La conseillère m'a néanmoins proposé de renseigner mon employeur en complément. Cette opportunité de contact direct est un gros plus pour moi ; franchement ça me rassure ! »

Isabelle,
affiliée à la CNRACL et future retraitée lors d'une visite au salon des seniors de Paris en mars 2025

« Je tenais à vous remercier pour votre réactivité et votre professionnalisme pour la gestion de ma demande. J'ai pu convertir l'ensemble des heures et je peux désormais financer des formations. »

Cédric,
qui a pu transférer les heures de son compte public CPF vers son compte privé en euros

« Je me dis que l'accompagnement de la Caisse des Dépôts est plus que jamais nécessaire et indispensable pour qu'on puisse aider et faire comprendre aux agents ce qui se joue dans leur retraite et s'ils ont intérêt à partir ou pas. »

Pierre-Yves B.,
employeur

Innover

pour répondre
aux défis actuels



Sécuriser et accompagner les Français dans l'accès aux droits sociaux

La Caisse des Dépôts, et plus particulièrement la direction des politiques sociales, met à la disposition de ses mandants et de millions de bénéficiaires des services innovants, s'appuyant sur des expertises reconnues en matière de conception de plateformes numériques innovantes, de data et d'intelligence artificielle souveraine. En 2025, la direction des politiques sociales s'est dotée d'une feuille de route « data et intelligence artificielle » sur trois axes : lutte contre la fraude, amélioration de la performance opérationnelle et développement de nouveaux services.

En sa qualité d'opérateur de confiance, elle doit relever les défis actuels en termes de sécurité, de lutte contre la fraude et de protection des données. En effet, ouvrir des accès aux usagers via des services en ligne pour faciliter et simplifier les démarches comporte des risques et suppose donc de renforcer la sécurité des systèmes informatiques et des transactions.

Il s'agit aussi de garantir l'intégrité des données sur une période longue qui peut durer plus de cent ans, si l'on prend l'exemple des droits à retraite : du début de l'activité professionnelle à la fin de sa vie de retraité, sans compter les éventuels délais de prescription qui s'ajoutent. La fiabilité des dispositifs mis en œuvre pour conserver et garantir l'intégrité des droits devient alors cruciale et c'est aussi elle qui crée la confiance des usagers comme celle des mandants.

Les technologies du numérique exposent l'opérateur Caisse des Dépôts à des risques importants en matière de préservation des intérêts individuels et collectifs des bénéficiaires et des mandants. Cela implique d'être à la pointe en matière de protection des données et de lutte contre la fraude à la fois pour protéger l'intégrité des droits sociaux des bénéficiaires des dispositifs gérés et aussi pour préserver l'équilibre économique des régimes et fonds gérés.

Enfin, le numérique n'efface pas les attentes et les besoins des usagers et des partenaires en matière de contact, parfois même il les augmente, et la Caisse des Dépôts continue de mettre en œuvre et développer une offre de services sur le territoire national qui renforce et modernise ses canaux de contacts et de relation clients.

3,1
millions

de contacts téléphoniques

MON COMPTE FORMATION



25,4 millions

de profils activés sur *moncompteformation.fr*

80 millions

de visites sur *moncompteformation.fr*

MA RETRAITE PUBLIQUE



3,9 millions

de téléchargements des attestations de paiement

1,7 million

de téléchargements des attestations fiscales

200 000

sollicitations via le formulaire de contacts

PEP'S



90 070

utilisateurs pour les

55 000

employeurs qui ont réalisés

8 587 000

accès aux services

93 %

des utilisateurs sont satisfaits de *Pep's*

Déployer des solutions et services innovants et performants

La Caisse des Dépôts conçoit et gère des services à destination de millions de Français. À ce titre, elle se doit de rester à l'avant-garde en termes d'innovation et de performance pour continuer de proposer des solutions créatives et efficaces.

Innover pour être un opérateur à l'avant-garde qui donne satisfaction

Chaque service numérique est pensé pour offrir une expérience utilisateur intuitive et fluide, en adéquation avec les usages. Selon une enquête Ipsos BVA en 2025, 90 % des employeurs sont satisfaits des services en ligne *Pep's* et 89 % des actifs et pensionnés sont satisfaits des services en ligne *Ma retraite publique*. La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts s'appuie sur son équipe d'experts designers (UX/UI) pour analyser les besoins des utilisateurs afin de bâtir des interfaces cohérentes, accessibles et agréables fondées sur une compréhension approfondie des besoins usagers. Cette démarche mobilise des méthodes éprouvées comme des enquêtes, interviews, ateliers de co-conception ou encore des tests utilisateurs. Les données et retours collectés sont consolidés au sein d'un observatoire garantissant une capitalisation durable de la connaissance client.

La Caisse des Dépôts est chargée du développement et de la gestion du Passeport de compétences, permettant à chaque usager du Compte personnel de formation de valoriser ses expertises acquises. Ce passeport vise à rendre visibles, traçables et valorisables les acquis professionnels, les expériences, certifications et diplômes des individus tout au long de leur vie, en s'appuyant sur des données fiables et interconnectées. Le défi consiste d'une part à mettre à la disposition des usagers des éléments biographiques garantis par la Caisse des Dépôts car directement collectés auprès des émetteurs de la donnée, ceux qui délivrent les diplômes et les titres. D'autre part, il s'agit aussi de leur permettre de partager leurs données à un tiers via un CV sécurisé (PDF) signé électroniquement par la Caisse des Dépôts afin d'en garantir son authenticité. L'année 2025 a été marquée par la poursuite de l'alimentation des données en masse, en vue de préparer le déploiement du passeport à grande échelle prévu en 2026. Ouvert en version bêta en 2025, le service en ligne contient plus de 40 000 passeports activés et permet à la Caisse des Dépôts de tester d'ores et déjà les parcours des usagers et les pistes d'amélioration.

L'intelligence artificielle au service de la relation clients

Les conseillers des centres de contacts traitant les demandes des retraités reçues par courriel peuvent désormais s'appuyer sur une assistance par l'intelligence artificielle. Elle représente une avancée significative en matière de qualité de service, de performance opérationnelle et d'amélioration du quotidien des conseillers. Pour les retraités, cette solution permet d'obtenir des réponses plus rapides et plus personnalisées en matière de paiement de la pension : attestations fiscales, modalités et périodicités de paiement de la pension de retraite. Grâce à l'assistance de l'intelligence artificielle, les conseillers peuvent traiter les demandes plus rapidement et se concentrer sur des activités plus complexes.

« L'intelligence artificielle déployée au service de nos mandants ne se substitue pas aux expertises des équipes et à leur capacité d'appréciation des situations particulières des usagers. Le conseiller conserve une maîtrise totale de la réponse qui sera envoyée à l'usager : il peut contrôler, amender ou compléter les réponses proposées par l'intelligence artificielle. »

Laure Manoukian,

Directrice de l'innovation et de la prospective à la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts



L'innovation source de performance

La Caisse des Dépôts, opère, pour le compte de l'État, un véritable « data hub », Agora, qui agrège en temps réel les informations dédiées au suivi des parcours de formation des individus, salariés ou demandeurs d'emploi, bénéficiant ou non d'un accompagnement en Conseil en évolution professionnelle (CEP). Ce projet, d'une ampleur inédite, rassemble tous les acteurs de la formation professionnelle en France.

Il permet à la fois de simplifier les démarches des différents acteurs du secteur en matière de reporting, de faciliter la circulation de l'information et d'éclairer l'analyse et la conduite de la politique publique de la formation professionnelle. Agora constitue un puissant outil de pilotage et d'orientation des politiques publiques en matière de formation professionnelle et de compétences.

Le hub Agora a poursuivi sa croissance et comptabilise depuis son ouverture en 2020, 37,5 millions de dossiers de formations au titre de 27 dispositifs de formation différents, ainsi que 14,3 millions de périodes de CEP. 60 partenaires (Régions, Opco, AT-Pro, CEP, opérateurs) coopèrent à son alimentation. En 2025, des fonctionnalités de mise en relation étendues ont été déployées ; de nouveaux dispositifs de formation ont été intégrés et les fonctionnalités de reporting se sont également enrichies.

« La Caisse des Dépôts a développé plusieurs outils de pilotage de cette feuille de route. Une cartographie dataviz des prêts, investissements, offres seniors du groupe Caisse des Dépôts a été développée à l'échelle régionale. Un book des participations du groupe Caisse des Dépôts en santé et grand-âge et une plateforme d'échanges de documents et d'informations accessible à l'ensemble des acteurs du Groupe a été mise en place en lien avec La Poste. »

Anaïs Callot,
directrice santé et autonomie à la direction
des politiques sociales de la Caisse des Dépôts



Engagée au service de la santé et du grand-âge

En 2025, le groupe Caisse des Dépôts a renforcé et structuré son intervention au service de la santé et du grand-âge avec le lancement d'une feuille de route commune et dédiée à ces enjeux, au cœur de sa priorité stratégique « cohésion sociale et territoriale ». Assortie d'une enveloppe de 25 Md€ sur cinq ans, la feuille de route mobilise les métiers et expertises de l'Établissement public (Banque des Territoires, gestion des participations stratégiques, gestions d'actifs, risques groupe, direction des politiques sociales), et des filiales (Bpifrance, groupe La Poste, CDC Habitat, Sfil, emeis). Le bilan de cette première année de la feuille de route est révélateur de la mobilisation collective et du souhait de contribuer davantage à ces enjeux : près de 6 Md€ mobilisés dont plus de 3,6 Md€ en prêts accordés à 250 structures sanitaires et à 500 structures médico-sociales et plus de 2,2 Md€ en investissements directs, intermédiés et aides à l'innovation.

Le numérique en santé, prévention, diagnostic et suivi des patients

Pièce maîtresse de la structuration de la filière prévention, l'Accélérateur prévention numérique en santé lancé en 2024 par Bpifrance et PariSanté Campus, poursuit en 2025 son déploiement avec le soutien du groupe Caisse des Dépôts et le lancement de son deuxième appel à projets. Vingt nouvelles start-up seront accompagnées pendant un an pour déployer leurs solutions répondant à des enjeux majeurs de santé publique : neurologie, santé mentale, cardiologie, cancers, etc.

Par ailleurs, ce sont 100 M€ qui sont prévus pour accélérer la prévention en santé avec le lancement du Fonds prévention numérique en santé par Bpifrance, la Banque des Territoires¹, CNP Assurances¹, Harmonie Mutuelle et le Groupe Vivalto Santé, premier fonds à impact social dédié à la prévention en santé en France qui investira dans des start-up développant des solutions numériques innovantes en prévention.

Être toujours plus proches de nos clients

La Caisse des Dépôts met en œuvre un dispositif de relation clients à 360° au travers de parcours clients omnicanaux et d'une organisation adaptée à la gestion multi-fonds. Elle s'est engagée dans une démarche d'innovation en utilisant l'intelligence artificielle et en exploitant les données des bases de gestion.

Les nouveautés 2025 pour les services numériques

La direction des politiques sociales s'adapte aux nouvelles technologies et fait évoluer ses services en permanence. En 2025, elle a automatisé la distribution numérique des courriers papiers des retraités grâce à un robot qui identifie le client et les actions à effectuer pour traiter la demande. Elle traite les courriels du fonds d'action sociale de la CNRACL dans la messagerie sécurisée unique à disposition des retraités. Elle a aussi ouvert un service en ligne multi-fonds pour les changements de coordonnées bancaires et postales et développé un traitement automatisé (robot) des demandes de changement de coordonnées bancaires reçues par courrier. Pour les actifs cotisants, la Caisse des Dépôts a animé des ateliers avec les usagers sur le projet de deux services, « mon agenda retraite » et « coaching retraite », qui seront développés en 2026. Enfin, pour les employeurs publics partenaires, elle a mis en place un canal courriel dédié début 2025.

S'appuyer sur l'usager pour innover

La Caisse des Dépôts continue d'innover pour offrir des services publics toujours plus accessibles et performants. Le 9 septembre 2025, la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts a organisé une journée de tests utilisateurs avec des retraités afin de recueillir leurs avis sur le nouveau service en ligne de demande d'aide sur *Ma retraite publique* pour l'Ircantec et l'élargissement du catalogue de demandes en ligne pour la CNRACL. Cette démarche est essentielle pour améliorer l'expérience des usagers et simplifier leurs démarches en ligne : conçu avec les utilisateurs pour répondre à leurs besoins spécifiques, en leur offrant une interface intuitive et des fonctionnalités adaptées, le service sera mieux accepté et plus utilisé par les retraités.



Journée de test utilisateurs

« 2025 a marqué un tournant : nos équipes ont su conjuguer exigence opérationnelle et innovation. L'intégration de l'intelligence artificielle dans nos processus et la refonte des parcours clients traduisent notre volonté d'allier performance et qualité de service auprès de nos usagers. »

Virginie Lladeres,
directrice de la relation clients à la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts



Serveur vocal interactif :

89,5 %

des appels pris en charge en 2025 pour la CNRACL

94,8 %

pour l'Ircantec

Opérateur toujours mobilisé sur les canaux de contacts traditionnels

En 2025, la Caisse des Dépôts a consolidé sa stratégie de contacts omnicanale pour mieux répondre aux attentes des clients. Les centres de contacts ont traité plus de 3,1 millions d'appels téléphoniques, 550 000 courriels et 110 000 courriers. La prise en charge des appels de premier niveau sur le FIPHP depuis octobre 2025 illustre ce renforcement. La Caisse des Dépôts a également enrichi les parcours numériques : 14 tutoriels, 263 campagnes d'e-mailings et un agent virtuel intelligent ayant répondu à 420 000 sollicitations. Ces évolutions renforcent la fluidité des échanges et l'autonomie des clients et visent à leur satisfaction au quotidien.

« Je suis satisfaite des informations que je trouve sur Ma retraite publique. Tout est clair. »

Annie,
retraîtée qui utilise les services numériques de la Caisse des Dépôts

« J'ai parlé à une personne très claire dans ses explications. Et réponse très rapide et rassurante. Merci. »

Marie-Line,
employeur et utilisatrice de Pep's

RETRAITE



2,3 millions

d'appels téléphoniques reçus

332 526

courriels reçus

FORMATION PROFESSIONNELLE



797 000

appels téléphoniques reçus

183 000

courriels reçus

Sécuriser pour préserver l'intégrité des données et des accès

Fournir un accès sécurisé à ses services en ligne et protéger les données personnelles de ses usagers sont une priorité pour la Caisse des Dépôts, qui sensibilise et forme ses collaborateurs aux risques en la matière.

Des accès sécurisés aux services

Dans le cadre d'un contexte d'accroissement des fraudes et des risques cyber, un dispositif de double authentification aux services en ligne dédiés aux employeurs, via *Pep's*, a été déployé en juillet 2025. Le renforcement des modalités de connexion à la plateforme *Pep's* répond à un enjeu de sécurisation de l'accès aux données et en particulier des données personnelles de leurs employés.

En 2025, des modalités alternatives de connexion sécurisée ont été déployées sur *Mon Compte Formation*, le service en ligne du CPF. Ainsi, les titulaires peuvent vérifier leur identité de façon dématérialisée via plusieurs modalités (solution 100 % en ligne via un smartphone ou modalité hybride en ligne et papier, en plus de la modalité 100 % papier déjà existante) afin de leur permettre d'acheter une formation ou d'accéder à leurs passeports sur le site *Mon Compte Formation*. Ce site contribue en outre à la prévention des risques d'usurpation d'identité numérique.

Des risques maîtrisés

La Caisse des Dépôts assure une maîtrise des risques en élaborant une cartographie et une cotation annuelle des risques avec des événements redoutés. Après analyse de ces éléments, elle définit un plan de contrôle pour s'assurer que les processus sont maîtrisés et robustes. Par ailleurs, des avis sur les risques que représentent les nouveaux projets sont rédigés pour permettre aux métiers d'avancer et d'innover en toute sécurité.

Par exemple, pour le CPF, des campagnes de contrôles spécifiques et ciblées sur les certifications sont menées. La première campagne de contrôles qualité a été réalisée en 2025. Les différents canaux de signalements sont centralisés pour un meilleur ciblage des organismes de formation à contrôler selon leur profil de risques.

« Des accès sécurisés et des données préservées, au service des utilisateurs. C'est pour nous un leitmotiv parce que la sécurité est un pilier de notre mission de tiers de confiance, vis-à-vis de nos mandants comme des Français, dans les services que nous leur rendons. Nous transformons ainsi les risques en opportunités, dans une logique d'amélioration continue, pour être un opérateur toujours plus sûr et plus résilient tout en cultivant notre capacité d'innovation. »

Arnaud Cartron,
directeur du pilotage et de l'appui à la performance
à la direction des politiques sociales
de la Caisse des Dépôts



Lutter contre la fraude

La Caisse des Dépôts s'efforce de prévenir tout risque de fraude ou de corruption des données, notamment en recourant à l'intelligence artificielle.

L'intelligence artificielle pour lutter contre la fraude au CPF

La lutte contre la fraude au Compte personnel de formation a été renforcée notamment avec le recours à l'intelligence artificielle et l'exploitation des données, qui ont permis de développer des scénarios de détection d'anomalies basés sur l'apprentissage automatique et l'analyse comportementale, couplés à une observabilité avancée (logs, métriques, traces). Cette combinaison permet une détection proactive des incidents et usages anormaux, ainsi qu'une analyse post-incident optimisée.

L'union fait la force face aux fraudeurs

En sa qualité d'opérateur de politiques publiques, notamment dans le domaine de la formation professionnelle, la Caisse des Dépôts a développé ses partenariats dans le cadre de la loi du 30 juin 2025 visant à lutter contre les fraudes aux aides publiques. Elle a signé deux conventions de partenariat avec Tracfin¹ et l'ONAF², elle fait le point chaque trimestre avec les services de contrôles des DREETS³ et elle se coordonne avec l'ensemble des services de contrôle d'enquête de l'État et participe à des réunions de travail régulières avec les JIRS⁴.

Un dispositif multidimensionnel pour prévenir les fraudes

Outre ces actions et celles réalisées dans le cadre de l'exécution du plan de contrôle (cf. supra / page 18), le dispositif de prévention et de détection de la fraude s'appuie sur quatre actions complémentaires : le partage d'information inter-régimes retraite, la consultation des données du ministère des Finances et de l'agence des titres de séjour, des contrôles embarqués dans les systèmes d'information et des contrôles a priori intégrés aux processus métier. Par ailleurs, l'organisation des services s'est adaptée avec la création d'un département des risques qui renforce le pilotage du dispositif global de lutte contre la fraude, améliore la détection des atypies et homogénéise les reportings pour l'ensemble des périmètres et mandats gérés. Les équipes sont professionnalisées sur la détection et la prévention des fraudes, elles mènent aussi des actions d'acculturation et de formation de l'ensemble des équipes gestionnaires. Parallèlement, la Caisse des Dépôts s'appuie sur ses partenaires de la sphère sociale (Cnav, Carsat, Agirc-Arrco et prochainement la Cnaf et le Service des retraites de l'État)⁵ au travers du partage réciproque des cas de fraude détectés et via des échanges d'informations dans le cadre de l'instruction des suspicions afin de converger sur les enjeux communs et capitaliser sur les expériences et pratiques de chacun pour élaborer ou enrichir ses schémas de détection de la fraude.

« Face à des schémas de fraude qui se complexifient, la Caisse des Dépôts renforce son organisation et ses modalités d'action pour lutter toujours plus efficacement contre la fraude, notamment en matière de détection avec l'intelligence artificielle. Les coopérations externes avec d'autres acteurs clés, comme Tracfin, l'ONAF ou encore les services de police et de justice sont de plus en plus étroites et fructueuses. »

Gwenola Martin,
directrice de la formation professionnelle à la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts



1 Service de renseignement financier du ministère des Finances

2 Office national anti-fraude

3 Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

4 Juridictions inter-régionales spécialisées (judiciaires, en matières économique et financière)

5 Cnav : L'Assurance vieillesse - Carsat : Caisse de retraite et de santé au travail

Cnaf : Caisse nationale des allocations familiales - Agirc-Arrco : retraite complémentaire du secteur privé

Plus performant, plus innovant, plus visible



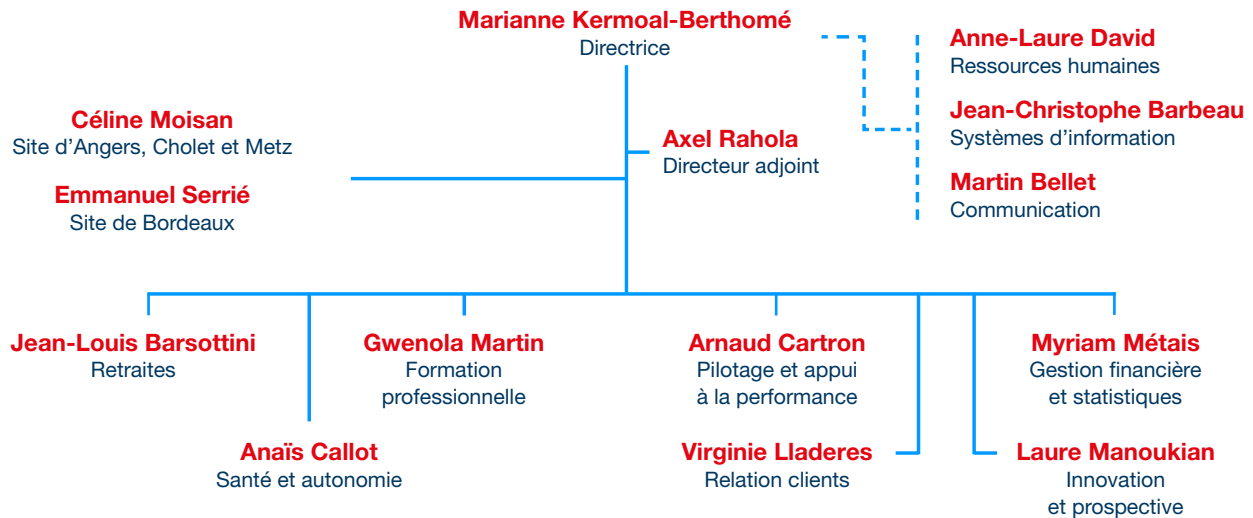
Opérateur de politiques publiques au service de ses usagers et de ses mandants, la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts porte des ambitions très fortes en matière de performance opérationnelle et d'innovation. Elles figurent au cœur de son plan stratégique, IMPACT 2030, élaboré en 2025.

Ce plan repose sur une vision équilibrée de la performance opérationnelle qui recouvre trois dimensions : l'amélioration de la qualité de service et la maîtrise de nos coûts - pour répondre aux attentes de nos clients - ainsi que l'amélioration des conditions de travail de nos collaborateurs. Plusieurs actions très concrètes doivent nous permettre de l'améliorer. Nous allons mettre en place un pilotage de l'activité par la donnée pour aider nos managers à suivre en temps réel des indicateurs clés — flux, stocks, productivité, qualité, délais, ressources — pour faciliter la prise de décision et l'amélioration continue de la qualité de service. Nous souhaitons également optimiser nos processus à forts enjeux, afin de regagner des marges de manœuvre et d'améliorer le quotidien des collaborateurs de la direction.

Enfin, en matière d'innovation et d'intelligence artificielle, la direction s'est dotée d'une feuille de route ambitieuse, qui lui permettra notamment d'exploiter toutes les potentialités de l'intelligence artificielle pour développer, de façon éthique et responsable, de nouveaux services pour ses clients, renforcer les dispositifs de lutte contre les fraudes et améliorer sa productivité. Un premier cas d'usage, décrit dans ce rapport, a été déployé au service de la relation client.

Axel Rahola,
directeur adjoint des politiques sociales
de la Caisse des Dépôts

Carte d'identité : opérateur de politiques publiques



Qui sommes-nous ?

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts met en œuvre ses savoir-faire et son expérience pour proposer des services innovants et performants à des millions de bénéficiaires. Elle gère plus de 65 fonds et mandats spécifiques et de nombreuses prestations sociales pour le compte de l'État. Tiers de confiance, partenaire de 55 000 employeurs publics, elle facilite l'accès aux droits sociaux des Français en assurant le déploiement et la gestion de services publics gratuits et de plateformes d'intérêt général pour des millions de bénéficiaires, notamment dans le domaine des retraites publiques, de la formation professionnelle, du handicap, de la santé et de l'autonomie.

Gestion financière et comptable

FINANCEMENTS PERÇUS :

76,4 Md€

dont 39 Md€ pour la retraite

PRESTATIONS VERSÉES :

76,1 Md€

dont 38,7 Md€ pour la retraite

Lisibilité et efficience avec une nouvelle organisation

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts a mis en place à compter du 1^{er} avril 2025 sa nouvelle organisation afin d'améliorer sa lisibilité et son efficacité et conforter sa place d'opérateur de la mise en œuvre de politiques sociales en France.

Sa nouvelle organisation resserrée repose sur trois piliers :

- trois directions métiers pour une visibilité renforcée des grandes activités de la direction des politiques sociales et une performance de gestion accrue ; retraite, formation professionnelle, santé et autonomie
- quatre directions transverses en soutien aux métiers ; relation clients, pilotage et appui à la performance, gestion financière et statistiques, et innovation et prospective
- deux directions de site pour une meilleure valorisation des sites d'Angers-Cholet-Metz et de Bordeaux et de leurs bassins d'emploi.



Partenaire des

55 000

employeurs publics

Gère la retraite d'

**1 retraité
sur 5**

en France

Plateforme de relation clients

3,1 millions

d'appels traités

Carte des régimes, fonds et mandats gérés

par la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts

RETRAITE

RETRAITE

CNRACL • Ircantec • Rafp • FSPOEIE • Retraite des Mines • BDFR • RAVGDT
 ATC-ICNA • CRRFOM • CRCFE • SUDAC • CP-CGE • PREF-HR • CP-SEVESC
 Conseils départementaux 13, 23, 30, 47, 74 • FMFF

COHÉSION SOCIALE

PRÉVOYANCE, RISQUES PROFESSIONNELS, INVALIDITÉ

FNC-TC • FNC-TNC • CNAF
 FCAATA • ATIACL • M-D-Paris
 A-PARIS • RATOCEM • RISP • EPPF

JEUNESSE, SANTÉ, GRAND-ÂGE, HANDICAP

FMIS • FEH • FNSAM
 RCOPA • FEJ • FIPHFP • MPH

LOGEMENT

FNAL

**ENVIRON 60 RÉGIMES,
 FONDS ET MANDATS
 GÉRÉS PAR
 LA DIRECTION
 DES POLITIQUES
 SOCIALES**

FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMPÉTENCES

FORMATION PROFESSIONNELLE

MCF • MCE
 Passeport de prévention
 Passeport de compétences
 SOLTéA • CEC • CPF AP

RETOUR À L'EMPLOI

FAEFM • FAMDRE

AUTRES

FIDUCIES

Arkema - Kem One Amiante*
 Cofatech (GDF Suez)* • FMR76*
 Les Maraîchers d'Armor (ex UCPT)*
 SICA* • GazelEnergie*
 Stock CO₂* • WWF Nature Impact*
 Marne-au-Bois*

INFRASTRUCTURES

(autoroutes, téléphonie)
 CNA • FDPITMA
 FSUCE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE TEE

Registre GES
 ARENH • SPE

PROFESSIONS JURIDIQUES

FIDA • FFDI

DIVERS

France 2030*
 PIC* • CNFS*
 PIA*

RETRAITE

RETRAITE

- ATC ICNA** Allocation temporaire complémentaire des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne
- BDFR** Retraite de la Banque de France
- CNRACL** Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales
- Conseils départementaux 13, 23, 30, 47, 74** Conseils départementaux des Bouches-du-Rhône, de la Creuse, du Gard, du Lot-et-Garonne et de Haute-Savoie
- CP-CGE** Complément de pension de la Compagnie générale de l'eau
- CP-SEVESC** Complément de pension de la société des eaux de Versailles et Saint-Cloud
- CRCFE** Caisse de retraite des chemins de fer franco-éthiopiens
- CRRFOM** Caisse de retraite des régions ferroviaires d'outre-mer
- FMFF** Fonds de la mairie de Fort-de-France
- FSPOEIE** Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État
- Ircantec** Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques
- PREF-HR** Caisse de retraite du personnel du département du Haut-Rhin
- Rafp** Retraite additionnelle de la fonction publique
- RAVGDT** Régime d'allocation viagère des gérants de débits de tabac
- Retraite des Mines**
- SUDAC** Complément de pension de la société urbaine de distribution d'air comprimé

AUTRES

FIDUCIES

- Arkema - Kem One Amiante*** Sécurisation de droits de salariés
- Cofatech (GDF Suez)*** Garantie de passif
- FMR76*** Fonds mutualisé de revitalisation de Seine-Maritime
- Les Maraîchers d'Armor (ex UCPT)*** Portage de biens immobiliers et de dettes
- SICA*** Société d'initiatives et de coopération agricole, portage de biens immobiliers et de dettes
- GazelEnergie*** Sécurisation de fonds de compensation
- Stock CO₂*** Sécurisation de fonds de compensation
- WWF Nature Impact (World Wide Fund for Nature)*** Financement de programme Nature Impact
- Marne-au-Bois*** Contribuer aux objectifs nationaux de décarbonation avec un dispositif innovant : la « boussole carbone »

PROFESSIONS JURIDIQUES

- FFDI** Fonds de financement des dossiers impécunieux
- FIDA** Fonds d'indemnisation des avoués

INFRASTRUCTURES (AUTOROUTES, TÉLÉPHONIE)

- CNA** Caisse nationale des autoroutes
- FDPITMA** Fonds pour le développement d'une politique intermodale des transports dans le massif Alpin
- FSUCE** Fonds de service universel des communications électroniques

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE TEE

- ARENH** Accès régulé à l'électricité nucléaire historique
- Registre GES** Registre français de gestion des quotas et crédits d'émission des gaz à effet de serre
- SPE** Service public de l'énergie

DIVERS

- France 2030*** Un plan d'investissement pour la France
- PIC*** Plan d'investissement dans les compétences
- CNFS*** Conseillers numériques France services
- PIA*** Programmes d'investissement d'avenir

COHÉSION SOCIALE

PRÉVOYANCE, RISQUES PROFESSIONNELS, INVALIDITÉ

- A-PARIS** Assistance publique de Paris
- ATIACL** Allocation temporaire d'invalidité des agents des collectivités locales
- CNAF** Fonds de compensation de la caisse nationale des allocations familiales
- EPFP** Établissement public des fonds de prévoyance militaire et de l'aéronautique
- FCAATA** Fonds de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante
- FNC-TC** Fonds nationaux de compensation du supplément familial de traitement (collectivités territoriales) des agents à temps complet
- FNC-TNC** Fonds nationaux de compensation du supplément familial de traitement (collectivités territoriales) des agents à temps non complet
- M-D-PARIS** Rentes de la mairie et du département de Paris
- RATOCEM** Rentes d'accident du travail des ouvriers civils des établissements militaires
- RISP** Régime d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires

JEUNESSE, SANTÉ, GRAND-ÂGE, HANDICAP

- FEH** Fonds pour l'emploi hospitalier
- FEJ** Fonds d'expérimentation pour la jeunesse
- FIPHFP** Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
- FMIS** Fonds pour la modernisation et l'investissement en santé
- FNSAM** Fonds national de solidarité et d'action mutualistes
- MPH** Mon Parcours Handicap
- RCOPA** Remboursement du congé paternité (RCP)

LOGEMENT

- FNAL** Fonds national d'aide au logement

FORMATION PROFESSIONNELLE ET COMPÉTENCES

FORMATION PROFESSIONNELLE

- CEC** Compte engagement citoyen
- CPF AP** Compte Personnel de Formation - Agents Publics
- MCE** Mon Compte Élu
- MCF** Mon Compte Formation
- Passeport compétences**
- Passeport prévention**
- SOLTéA** Plateforme du solde de la taxe d'apprentissage

RETOUR À L'EMPLOI

- FAEFM** Fonds d'allocation des élus en fin de mandat
- FAMDRE** Fonds d'assurance mutuelle différentielle de retour à l'emploi des députés



Caisse des Dépôts,
Direction des politiques sociales,
12 avenue Pierre Mendès France,
75914 Paris cedex 13,
Tél : 01 58 50 00 00,
politiques-sociales.caissedesdepots.fr



Ensemble, faisons grandir la France

Juin 2026 • Réalisation : direction de la communication, du mécénat et des partenariats - Politiques sociales - Couverture et photographies d'illustration : ©Caisse des Dépôts-direction de la communication, du mécénat et des partenariats ; ©Sophie Palmier - REA / Beatrice Tognolo- REA / Caisse des Dépôts ; ©Thomas Gogny - Caisse des Dépôts - 2022-2025 ; ©Adobestock-Oscar ©Adobestock-Migma_Agency ;